

La société EIFFAGE CONSTRUCTION METALLIQUE, anciennement Eiffel Construction Métallique, a fait l'objet, par décision exécutoire de la Cour d'Appel de Bordeaux en date du 16 mai 2011, d'une mesure d'interdiction d'usage du nom Eiffel à quelque titre que ce soit.

Le présent document réalisé antérieurement au prononcé de cette décision comporte donc encore le nom Eiffel qui n'est plus utilisé à ce jour à titre de marque, dénomination sociale ou nom commercial par la société EIFFAGE CONSTRUCTION METALLIQUE.

Il convient donc de noter que le nom Eiffel n'appartient plus et n'est plus utilisé dans la vie des affaires par la société EIFFAGE CONSTRUCTION METALLIQUE.



Contrôles

Rapport d'examen

de l'un des Commissaires aux comptes sur une sélection d'indicateurs de développement durable publiés dans le rapport annuel 2010 de la société Eiffage

À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de commissaire aux comptes d'Eiffage, nous avons procédé à des travaux visant à nous permettre d'exprimer une assurance modérée sur une sélection d'indicateurs de développement durable relatifs à l'exercice 2010 présentés dans la partie développement durable du Rapport Annuel 2010 du Groupe.

Les indicateurs de développement durable sélectionnés sont les suivants :

Indicateurs sociaux

- TF – Taux de Fréquence de l'ensemble du personnel (accidents du travail),
- TGR – Taux de Gravité Réglementaire de l'ensemble du personnel (accidents du travail),
- Nombre d'handicapés (case C de la DOETH),
- Nombre d'unités associées à contrats avec des EA, CDTD ou ESAT (case D de la DOETH).

Indicateurs environnementaux

- Consommation d'électricité,
- Consommation totale de carburant,
- Consommation de gaz,
- Consommations d'eau.
- Produits spéciaux: surfaces traitées ou quantités utilisées de ARC 700, EMF 200 et EBT.

Ces indicateurs ont été préparés sous la responsabilité de la Direction du développement durable du groupe Eiffage, conformément aux procédures de reporting internes du groupe Eiffage, disponibles sur demande au siège du Groupe.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion sur ces indicateurs.

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes, conduisant à une assurance modérée sur le fait que les indicateurs ne comportent pas d'anomalies significatives. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux plus étendus.

- Nous avons examiné l'organisation mise en place par le Groupe, les procédures de reporting existantes au regard de leur cohérence, leur pertinence, leur fiabilité, leur objectivité et leur caractère compréhensible, ainsi que les outils de reporting associés.

Ces travaux ont été réalisés sur la base d'entretiens et de tests de cohérence afin de vérifier la bonne compréhension et la correcte application de ces procédures, que nous avons conduits :

- au siège du groupe Eiffage avec les représentants de la Direction développement durable,

- dans les entités du Groupe avec les correspondants en charge du reporting développement durable au sein de chacune des branches du groupe incluses dans notre revue : Eiffage Construction, Eiffage Travaux Publics, Eiffage Concessions, Eiffel, Forclum, APRR et Clemessy.

- Concernant les indicateurs sélectionnés, nous avons revu leur cohérence et leur réalité au regard de l'organisation mise en place et des procédures existantes, des documents disponibles et des outils de reporting utilisés.

Ces travaux ont consisté en des entretiens, des tests de cohérence et des tests de détail pour vérifier les calculs et rapprocher les données avec les pièces justificatives, que nous avons conduits :

- en ce qui concerne la collecte des données, dans les établissements du Groupe avec les correspondants en charge du reporting développement durable de : «Eiffage Travaux Publics Littoral Enrobés Nord – Réty», «Eiffage Travaux Publics Rhône Alpes Auvergne – Établissement Loire Auvergne - Agence de Clermont», «Eiffage Travaux Publics DLE ouest - La Chapelle sur Erdre», «Bocahut Avesnes sur Helpe», «Eiffage Construction Nord Aquitaine - Pôle Bâtiment», «Eiffage Construction Nord Aquitaine - Pôle Construction», «Eiffage Construction Auvergne - Clermont», «Eiffage Construction Haut Rhin», «Forclum Anjou Maine - Le Mans», «Forclum Industrie Nord - Verquin», «Forclum Aquitaine - Pessac», «Forclum Porte d'Auvergne - Riom», «Eiffel Métareg - Pessac», «Eiffel Industrie Atlantique Ouest - Saint Nazaire», «APRR DR Rhin», «APRR - DR Besançon», «Clemessy Siège - Mulhouse»,
- en ce qui concerne la validation des données, dans les Directions Opérationnelles - DOP - avec les correspondants en charge de la validation des informations développement durable de : «Eiffage Travaux Publics Nord Industries», «Eiffage Travaux Publics Rhône Alpes Auvergne - Établissement Loire Auvergne», «Eiffage Travaux Publics DLE ouest», «Eiffage Construction Nord Aquitaine», «Eiffage Construction Auvergne», «Eiffage Construction Haut Rhin», «Forclum Anjou Maine», «Forclum Industrie Nord», «Forclum Aquitaine - Pessac», «Forclum Porte d'Auvergne», «Eiffel Siège», «APRR Siège», «Clemessy Siège»

- en ce qui concerne la consolidation des indicateurs, au siège du Groupe :

- avec les représentants de la Direction Développement Durable.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de ces travaux, à nos équipes spécialisées en matière de développement durable.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les indicateurs examinés ont été établis, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux procédures de reporting internes du groupe Eiffage applicables à l'exercice 2010.

Neuilly-sur-Seine, le 19 mars 2010

L'un des Commissaires aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Yan Ricaud
Associé
Commissaire aux comptes

Thierry Raes
Associé
Département Développement durable